



## Une 2<sup>ème</sup> AG de l'UNIP très ouverte à Paris-Bercy

La 2<sup>ème</sup> assemblée générale de l'UNIP s'est tenue le lundi 23 novembre à l'hôtel IBIS de Paris-Bercy. Nos adhérents sont venus de toutes les régions pour participer à cette AG et représenter ceux qui n'avaient pu s'y joindre. Cette mobilisation des adhérents de l'UNIP est révélatrice des enjeux que nous défendons et de l'importance des actions qu'il nous reste à mener.

La matinée a été consacrée à la présentation de notre activité, aux résultats obtenus et aux débats sur nos orientations à venir. L'après-midi a permis d'accueillir les représentants nationaux de l'ANIP-AFIPA et les partenaires sociaux, dont Solidaires Finances publiques, la CGC Finances publiques et le SCSFIP (syndicat des cadres supérieurs des Finances publiques).

Daniel ANDRE, Président de l'UNIP, a ainsi rappelé les actions menées depuis fin 2014 pour la défense des IP devenus comptables avant 2012 sur des postes C2 et qui étaient restés IDIV HC à l'inverse de toute logique de gestion de leur grade... L'action portait particulièrement sur la révision des règles de gestion d'accès aux postes C1-HEA où les IPFIP sont particulièrement discriminés.

Cela a donné lieu à 2 audiences, dont la première avec le DG fin octobre 2014 – qui a été menée conjointement UNIP et ANIP-AFIPA - et une autre rencontre avec le DGA pour l'UNIP en avril 2015 .

Si nous avons enfin obtenu le reclassement dans la liste d'ancienneté des IPFIP, il nous reste à inverser les quotas défavorables que nous subissons. C'est tout l'enjeu de nos partenariats avec les Organisations syndicales et avec des Associations professionnelles, comme l'ANIP-AFIPA.

Voilà pourquoi nous avons lancé une pétition début 2015 demandant l'intégration des ex-IP IDIV HC dans le grade d'AFIPA à titre personnel, puisque la DG s'obstine dans un non sens statutaire à notre égard. Cette pétition a été un grand succès avec 170 signataires et a été remise à M. MAZAURIC lors de notre audience du 23/04/2015.

Depuis lors, la Direction générale n'a pas pour autant fait signe d'ouverture. C'est pourquoi, nous élargissons cette action à l'ensemble des IPFIP qui se trouvent particulièrement discriminés sur les postes de débouchés, comme dans leur carrière professionnelle.

C'est tout l'objet du partenariat qui a été signé avec l'ANIP-AFIPA, représenté par Bruno BIROUSTE, son Président, lors de cette Assemblée générale.

Ainsi, nous sommes en total accord sur une réindexation statutaire des IPFIP et des AFIPA, afin qu'ils soient clairement différenciés des IDIV HC. De même, les postes à enjeux doivent être répartis selon cette logique de grade, qu'il s'agisse de postes comptables, comme des postes administratifs sur-indiciés.

Les partenaires sociaux sont réciproquement intervenus sur les questions des règles de gestion des mouvements comptables qui défavorisent gravement les IPFIP dans leur accès aux postes C1-HEA avec un très faible quota de 10 %. Il y a désormais un consensus pour rehausser ce quota à 30 % comme l'ont demandé l'UNIP et l'ANIP-AFIPA, et qui sera relayé par ces organisations syndicales.

Les représentants des O.S. ont également évoqué les perspectives d'évolution statutaire – liées à l'adoption de la PPCR de la Fonction publique – et qui pourrait permettre aux IPFIP un alignement sur la grille indiciaire des attachés principaux d'administration (cf. *étude du SCSFIP*).

Pour sa part, Solidaires Finances était déjà intervenu en novembre 2014 pour demander que les IPFIP atteignent l'indice brut terminal 1100 et maintient aussi cette revendication.

Par leur accord, l'UNIP et l'ANIP-AFIPA revendiquent ce même rééquilibrage indiciaire en faveur des IPFIP. Car les indices terminaux des différents grades ne peuvent être similaires. Ils doivent au contraire permettre de reconnaître et différencier les cadres selon leurs grades, leurs sélections et leurs parcours de carrières.

Retrouvez toute l'actualité sur : [www.unip-dgfip.fr](http://www.unip-dgfip.fr)

Nous contacter : [unip.dgfip@gmail.com](mailto:unip.dgfip@gmail.com)